L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS,

COURRIER, No 78, rue du Carondelet.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 3 OCTOBRE.

LA

COMPAGNIE NATIONALE

DE

TELEGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de

Compagnie Nationale de Télégraphe, » a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront distribuées sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'est de faire un mérite que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, malgré pour vendre les actions que de s'asseoir du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 nominal de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises ; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce présent mettra dans la clef se de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ce presque tous les points qu'est désirable les meropolites actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole ; elles gagnent 6 ou de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle et des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple, Il a aussi été permis à une compagnie de construire des lignes sur le au les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais abolie.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. Si à let du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque seront-ci les ordres nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription ouvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerces et les points importants des Etats-Unis. Cette opération répond aux dispositions des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur une bel réseau à du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront distribuées sur le même principe que celles des "Marchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il n'est de faire un mérite que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, malgré pour vendre les actions que de s'asseoir du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 nominal de

$100 au pair,

Mais le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises ; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce présent mettra dans la clef se de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ce presque tous les points qu'est désirable les meropolites actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole ; elles gagnent 6 ou de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle et des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple, Il a aussi été permis à une compagnie de construire des lignes sur le au les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais abolie.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. Si à let du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards, de cette ville.

6 sept.—3 m LL 2 IM J S

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

Ligne rapide de frêt entre

LA NLLE-ORLEANS ET

GRANDE JONCTION, MACON,
NASHVILLE, LYNCHBURG,
CHATTANOOGA, PETERSBURG,
ATLANTA, NORFOLK,
ROME, RICHMOND,
AUGUSTA, BALTIMORE,
CHARLESTON, PHILADELPHIE,
NEW-YORK,

Et tous les points intermédiaires de la ligne.

On donne des connaissements pour tous les points. Les réexpéditions pour portes, ouvrier ou prix excessifs ne seront pas permis aux voitures.

Les expéditeurs ne paieront ni assurance, ni charroi, ni expéditions, ni commission.

Les prix sont toujours aussi bas que les plus bas. Pour plus de détails, s'adresser au bureau, au dessous de la City Hall, ou bien au bureau de la Ferry de la Nouvelle-Orléans.

D. H. FEGHS,
Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, de pied de la rue Ste-Anne, à 8 HEURES DE LA MATINEE A. M., et ce relera un CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers à 9 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de frêt, en particulier la Compagnie de Steamboat de la Nlle-Orléans, ont à la disposition des chars pour frêt, qui seront envoyés sur la rue des chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais abolie.

Les prêts pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Texas, et le Fever à la Nlle-Orléans et St. Bernardville, ont reçu dans les plus brefs délais, et les compagnies de steamboats à vapeur pour toutes les parties de la Nlle-Orléans.

Le frêt pour tous les points de Bayou Lafourche, entre la Nouvelle-Orléans et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, sont dans la même à vapeur pour toute la route.

Veuillez bien prendre note que les prêts ne seront de l'embarquement, et la fixé pour l'heure du départ pour chaque bateau.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant.

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.

57.....Cornwallis.....57

AETNA, DE HARTFORD.

Actif.....$3,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif.....$1,650,000.

Représentant un capital d'assurance de

SIX MILLIONS.

Bureau d'Annelle, du côté nord de la rue Gaulois.

13 sept—6m

Compagnie d'Asurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital.....$500,000
avec privilège d'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 98, rue du Camp, Métairie-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAFEVRE Vice-Président; E. M. GAUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un remède de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année.

Liquidation—Les

HUITIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle DU STAR,
RUE CARONDELET No 14.

Montant des primes reçues dans l'an. ... $0,000 22
Perte subie depuis le 31 juillet 1866 ... $0,000 22

Savoir:
Sur les risques d'incendie ... $ 36,864 62
Sur les risques de mer ... 3,500 41
Sur les risques de rivières ... 3,979 35 — $ 40,973 38

Moins:
Pertes sur les risques d'incendie ... $ 6,201 71
Pertes sur les risques de mer ... 5,000 43
Pertes sur les risques de rivières ... 1,970 35 — $ 11,490 49

Profit de bonus, taxes, Honoraires, etc., déduction faite de montant en crédit du compte de sauvetage ... $ 10,230 49
Réassurance ... 2,550 45
Primes remboursées ... 300 11 — $ 13,502 99

15 p. %0 alloué aux assurés ... $ 13,302 73
Réserve pour risques non expirés ... 6,000 00 — $ 6,185 26
Réserve pour risques non expirés ... 4,000 00 — $ 1,702 26

En caisse ... $ 3,000 00
Effets à recevoir ... 302 21
Scrips d'autres Compagnies ... 2,200 00
Primes en voie de perception ... 4,977 24
Balance dûe sur des billets de souscription, considérés bons ... 70,000 00 — $ 27,102 45

Valeurs douteuses, portées sur compte suspendu ... $ 20,000 00

Extrait correct des livres de la Compagnie,
LLOYD R. COLEMAN, président,
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce 20 août 1866.
JOHN P. MONTAMAT,
Juge de Paix.

La Compagnie d'assurance Mutuelle du Star, en mettant ceux les yeux du public l'état qui précède, a l'honneur d'annoncer en même temps à ses amis que des Libres de Si lots de souscription supplémentaire circulent en ce moment et ce rapport rapidement ; elle espère que cette souscription portera son capital au chiffre d'environ $200,000 et lui permettra d'agrandir le cercle de ses opérations.

La nouvelle direction désire spécialement rendre la Compagnie utile et prospère ; elle espère que les efforts qu'elle fait dans l'intérêt d'une des plus anciennes institutions de la Nouvelle-Orléans auront l'approbation cordiale et le sincère générosité de notre population.

A l'élection qui a eu lieu le 20 juillet 1866, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

DIRECTEURS:

W. C. C. CLAIBORNE, ARTHUR FORTFALL
ADOLPHE SCHREIBER, B. LABRANCHE,
FORRESTER HOLMONDE, J. A. SLAUGHMAN,
CHS. G. JOHNSON, ROBERT L. MOORE,
J. P. TODD, B. GERSON,
R. L. BRULE. EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 27 août 1866, M. LLOYD R. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

26 août—1me

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mars 1866 ... $200,976 65

Primes d'assurance ... $180,262 00
Primes de rivières ... 14,726 15 — 194,988 15

Moins primes remboursées ... 4,827 97
Montant en réserve pour risques non expirés ... 10,000 00 — 14,827 97

Montant net des primes ... 180,160 17

Pertes payées :
Pertes par incendie ... 28,548 15
Pertes sur mer ... 89,832 63
Pertes sur rivières ... 4,727 39 — 73,108 17

Réassurance ... 11,204 94
Commissions ... 15,000 00
Frais et contributions ... 10,236 97
10 et 15 p% d'escompte ... 20,400 65
Salaires, pour pertes non réglées ... 10,000 00 — 79,841 22

Bénéfice net ... 39,068 95

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir ... $ 57,494 36
Prêt sur bonne hypothèque ... 69,545 33 — 126,837 69

En caisse ... 184,377 34

Prêts garantis par actions ou dépôts ... 68,600 00 — 197,977,34

Prêts garantis par actions à terme ... $11,200 00
Provisoirement foncières ... 75,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip ... 45,062 48 — 131,272 4

Sous consolidés de la ville ... $30,000 00
Sous de la ville ... 20,500 00
Actions de Banques et autres. 186,897 17 — 237,397 17

Coupons pour bons de la ville, dûs ... 3,400 00
Dû pour prime et on voie de perception ... 61,600 — 77,000 4

La Compagnie possède également :
Billets suspendus, actions et bons ... $ 68,325
Compte de scrips forfaits ... 7,000
Intérêts non réclamés ... $7,000 25

Le tableau qui précède est une copie exacte faite on livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Parcisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 29 août 1866.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip ci-dessus payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1866. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, entre tous du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL B. NEWMAN, Vice-Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

JOHN WATTS, C. T. SUDDUTH,
SAMUEL B. NEWMAN, P. H. FOLEY,
WM. EDWARDS, A. G. OGDEN,
F. SUMMS, A. THOMPSON,
JOHN PHELPS.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.....$200,000
BUREAUX, RUE DU CAMP, No. 102, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney,
C. H. Smith, J. W. Simms, Alexander Morris
C. H. Dubonchet, D. H. Penn, G. Girardey,
J. P. Dubonchet, D. B. Penn, W. S. Schmidt,
G. A. Bernard, Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLIOT PERKINS, M.D., Vice-Président
GUSTAVE CLAIR DUARNE, Ag. Gén. W. P. HARRIS, Sec.

Médecins examinateurs,
Dr. S. A. Mess, Dr. G. Chopine,
Dr. G. S. Lonergan, Dr. H. Dickson,
Dr. J. Hampden Lewis, Dr. W. C. Richoux,
G. A. Bernard.

Le Conseil a passé LE TOUTE REPOS D'ASSURANCE SUR LA VIE, Assurance ordinaire et assurance Assurance de dot et Assurance contre accidents, Assurance participation et non participation Actions à des taux aussi bas que ceux des autres Compagnies.

Les paiements ne sont pas forfaits

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1866 ... $
Moins le montant payé comptant en primes non expirées de l'année précédente ... $

Pertes reçues d'incendie ... $813,694 43
Sur les risques de mer ... 320,754 17
Sur risques de rivières ... 99,543 63

Total $1,151,952 23

En mains—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1866 ... $230,847 00
Primes remboursées ... 23,071 00 — $250,318 07

Montant net primes le 31 mai 1866 ... $901,644 16

Pertes payées :
Sur les risques d'incendie ... $271,230 07
Sur les risques de mer ... 170,940 20
Sur les risques de rivières ... 45,939 26 — $487,088 51

Réassurances, Dépenses, Frais et Pertes, moins intérêts ... $434,314 26

Bénéfice net ... $277,330 20

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriété foncière ... $160,617 27
Billets garantis par hypothèques ... 670,897 20
Billets garantis par nantissements ... 39,167 20
En caisse ... 136,672 24
Actions de banques et autres ... 1,000 00
Primes en voie de perception ... 60,765 6
Bons de la ville ... 32,000 00
Effets à recevoir ... 227,156 72
Scrips de Compagnies d'assurances ... 49,000 00
Actions "Dry Dock Valletie" ... 15,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam" ... 5,000 00
Actions "Marine Dry Dock" ... 3,700 00
Actions "Mortgage Register" ... 1,000 00
Actions "Lighering & Wrecking Co" ... 1,000 00
Actions "La. Equitable Life Ins. Co. 200 00
Bons de l'Et ... 1,000 00

Total.....$1,405,414 15

En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer ... $101,365 15
30 p% de scrip de 1866 payable en juillet ... 70,675 75 — $200,709 90

Actif net.....$1,207,605 25

Les tableaux ci-dessus ont une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1866
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, à second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital en Scrip de 1866, et de payer cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton, P. Maspero, Pierre Poeé,
M Pyle, David M-Coard, S Z Reid,
Chas. Segory, J J Pourcherau, L F Gouaron
F S White, J Morgan Hall 10 juin—

JACOB OTT Entrepreneur,
REPARE LES MAGASINS
et les
MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Caves.

Les ordres laissés au N. 39 Camp Street, en chez M. [illegible] ou à la Pompe au Carrefour seront satisfaits avec promptitude. 15 août—1 an

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET, No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

SIROP
DE SÈVE DE PIN MARITIME
DE LAGASSE
PHARMACIEN À BORDEAUX

Ce Sirop possède toutes les propriétés balsamiques et résolutives du Pin maritime qui croît dans les landes de Bordeaux. Il s'emploie avec le plus grand succès dans les MALADIES DE POITRINE, RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHMES, COQUELUCHES, GRIPPES, ETC. Son effet

Bienfaits est dévidée populaire non-seulement en France, mais encore dans toute l'Europe.

On l'emploie également avec beaucoup de succès pour la guérison des MALADIES DE VESSIE, AFFECTIONS DES VOIES URINAIRES. Non seulement son emploie est préférable, mais ses effets sont supérieurs à ceux de l'Eau de Goudron et de l'Essence de Térébenthine employées et recommandées jusqu'à ce jour par les médecins.

DÉPOTS A PARIS : RUE DE RICHELIEU, 45 et à la PHARMACIE No 17 rue de la FEUILLADE (près la Banque).

DÉPOTS A LA NOUVELLE-ORLÉANS : Chez MM. Ducongé, Mansuell, Borel Monteuse, Delcuse, Loeda Cassel ; à SAINT-MARTINVILLE, M. Schawb ; à NATCHITOCHES, M. Simmons ; à THIBODEAUX, M. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

DÉPOTS
à
LA NOUVELLE-ORLÉANS
chez
DUCONGÉ,
MONTEUSE
et
SCHWAR.

DÉPOTS
à
LA NOUVELLE-ORLÉANS
chez
DUCONGÉ,
MONTEUSE
et
SCHWAR.

La *Parfumerie Victoria* est aujourd'hui recherchée par l'élite de l'aristocratie et de la fashion pour la fabrication supérieure des produits consacrés à la toilette, et dont elle a fait une spécialité dans chaque article.

Ses nouveaux parfums, préparés avec l'*Essence d'Ylangylang*, qu'elle obtient aux Philippines mêmes par la distillation de l'*Unona odoratissima*, défient toute comparaison pour leur finesse et leur suavité incomparables ; aussi donnons-nous un bon conseil au public élégant en l'engageant à demander comme article pour le mouchoir

L'EXTRAIT D'YLANGYLANG ET LE BOUQUET DE MANILLE

En dehors de ces deux extraits exceptionnels, qui sont la propriété exclusive de leur maison, MM. RIGAUD et Cie préparent également, dans des conditions de perfection supérieure, tous les extraits consacrés par les modes, et parmi lesquels nous citerons les suivants :

Jockey-Club. *Violette.* *Réséda.*
Eau Bouquet. *Maréchale.* *Jasmin.*
Foin nouveau. *Mousseline.* *Magnolia.*
Fleurs des champs. *Rondeletia.* *Rose mousseuse.*

TOLUTINE RIGAUD

ou admirable Eau de toilette qui constitue le véritable talisman de la beauté et conserve la fraîcheur de la peau, la blancheur du teint. Elle est le dernier mot de la science. Sa supériorité sur les eaux de Cologne, les vinaigres les plus estimés et l'eau de la Floride n'est pas contestée.

HUILE ET POMMADE MIRANDA

Remarquables préparations que l'on peut appeler le trésor de la chevelure, et qui, composées de substances toniques et fortifiantes, embellissent et assurent la conservation de la chevelure, tout en lui communiquant un parfum des plus suaves.

SAVON MIRANDA A BASE DE SUC DE LIS ET DE LAITUE

Il suffit de comparer ce savon avec ceux vendus par la parfumerie pour reconnaître qu'on lui doit la préférence. Il communique à la peau un velouté tout particulier, donne une mousse abondante formant un véritable bain de lait, et ne laisse rien à désirer comme parfum délicat.

DENTORINE ET PATE DENTIFRICE

La Dentorine est un élixir dentifrice des plus suaves ; il parfume et raffermit les gencives et préserve les dents de la carie.

La *Pâte dentifrice* a fait révolution dans cette partie de la toilette, et supprimé le poudres et opiats plus ou moins acides ou dangereux. Il suffit de passer une brosse humide dessus pour obtenir un mucilage doux et onctueux qui donne aux dents une blancheur éblouissante.

SIROP
CONCHINA-FERRUGINEUX
DE GRIMAULT & Cie

Pharmacien de S. I. le Prince Napoléon

Sous une forme limpide et agréable, ce médicament réunit le quinquina, qui est le tonique par excellence, et le fer, l'un des principaux éléments du sang. Il est adopté par les médecins les plus distingués de Paris, pour guérir les pâles couleurs, faciliter le développement des jeunes filles, et redonner au corps ses principes altérés ou perdus. Il fait rapidement disparaître ces maux d'estomac intolérables suscités par l'anémie ou la leucorrhée auxquels les dames sont si souvent sujettes, régularise et facilite la menstruation et est ordonné avec succès aux enfants pâles, lymphatiques ou scrofuleux. Enfin il excite l'appétit, favorise la digestion et convient à toutes les personnes dont le sang est appauvri par le travail, par les maladies, les convalescences longues ou difficiles. Les bons résultats ne se font jamais attendre.

Dépôt à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Mansuell et Riegel, Monteuse, Delcuse ; à *Saint-Martinville*, Castel, Schwab ; à *Natchitoches*, Simmons ; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

PILULES DEHAUT

Ces remarquables régulateurs ont été employés journellement avec des résultats si remarquables depuis la nouvelle méthode de DEHAUT, qu'ils sont devenus LES PLUS CONNUES EN MEME TEMPS QUE LES MEILLEURES ALIMENTAIRES ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, en ont permis à chacun de s'assurer, par lui-même, de la rapidité avec laquelle ils agissent et de la facilité avec laquelle ils opèrent. Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, en faisant ses affaires pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais en outre, et c'est là leur plus grand avantage, leur action douce et régulière, qui ne fatigue ni ne débilite jamais, les rend précieuses dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : ardeurs, coliques, constipations, dartres, dérangements, digestion, embarras, faiblesse, fièvres, flux, &c., &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 72, 36 c. et de 1 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue de Sèvres, No 107.

A New-York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Rougier Frères, pharmaciens.

Des DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DU CONGE, droguiste, M. MACHERELLE & Co, No 31 rue de Chartres, et chez M. CAVARE, pharmacien, rue de Chartres pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VESICATOIRE D'ALBESPEYRES

Il s'applique comme du sparadrap, et agit en 6 ou 8 heures.

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

entretient constitué, A LUI SEUL, toutes les autres absorbants et régulières, sans odeur ni douleur. Approuvés par les sommités médicales, professeurs, chefs des hôpitaux, le conseil de santé, etc.—On évitera les contrefaçons, en exigeant le nom d'ALBESPEYRES sur chaque vésicatoire et chaque feuille de papier. Chez l'inventeur, à Paris, et dans les principales pharmacies de l'Amérique, où l'on trouve aussi les CAPSULES RAQUIN. Exiger chez M. DUCONGÉ, à New-York ; M. DUCONGÉ à la Nouvelle-Orléans.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL
DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1866.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, publient l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1866 :

Primes d'incendie, depuis l'année ... $286,122 28
Primes de mer " " ... 94,932 26
Primes de rivières " " ... 177,864 63 — $397,779 20

Total net des primes ... $ 647,864 39

Pertes par incendie, payées et évaluées ... $ 88,500 68
Pertes de mer ... 97,976 66
" rivières ... 80,972 67
Taxes payées ... 28,613 24
Payé—réassurances et compte en lieu de scrip ... 80,160 20 — 376,223 45

Bénéfice net ... $ 271,640 94

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir ... $ 97,494 36
Prêt sur bonne hypothèque ... 69,545 33—166,837 69

En caisse ... $ 184,377 34

Prêts garantis par actions ou dépôts ... 68,600 00—197,977,34

Prêts garantis par actions à terme ... $11,200 00
Provisoirement foncières ... 75,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip ... 45,062 48—131,272 4

Sous consolidés de la ville ... $30,000 00
Sous de la ville ... 20,500 00
Actions de Banques et autres. 186,897 17—237,397 17

Coupons pour bons de la ville, dûs ... 3,400 00
Dû pour prime et on voie de perception ... 61,600 — 77,000 4

La Compagnie possède également :
Billets suspendus, actions et bons ... $ 68,325
Compte de scrips forfaits ... 7,000
Intérêts non réclamés ... $7,000 25

Le tableau qui précède est une copie exacte faite on livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Parcisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 29 août 1866.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip ci-dessus payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1866. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, entre tous du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL B. NEWMAN, Vice-Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS —

JOHN WATTS, C. T. SUDDUTH,
SAMUEL B. NEWMAN, P. H. FOLEY,
WM. EDWARDS, A. G. OGDEN,
F. SUMMS, A. THOMPSON,
JOHN PHELPS.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1866 ... $631,200 00
Pertes, frais, réassurances, etc. ... $ 513,482 28
payés dans la même période ... 117,749 72
Actif le 31 décembre 1866 ... 776,726 92

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux convenus de primes, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les ouragans, etc.

ALFRED MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

J. H. Allen, J. H. Ledwigeus, R. K. Corcoran
A. Hewlett, Wm Chambers, A. H. May,
B. F. Ethell, John F. Morris, Robert Hare,
Wm M. Perkins, J. E. Ionhour, Jos J C. Rogers.

13 Sep—11 m L 1 2 sem

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1865.

DEUXIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31décembre 1865, savoir :
Primes d'assurance sur risques de mer ... $160,477 20
Sur les risques de mer ... 68,230 94
Sur les risques de rivières ... 53 466 24 — $317,984 71

Plus, les risques non expirés pour 1866 ... 66,855 00 — $384,839 71

En mains, les risques non expirés pour 1866 ... $ 66,416 00
Prime remboursée pour 1866 ... 2,000 54 — $ 68,914 54

Montant net des primes le 31 déc. 1865 ... $321,925 17

Pertes payées dans la même période :
Sur les risques d'incendie ... $ 93,661 12
Sur les risques de rivières ... 39,841 76
Sur les risques de rivières ... 53,022 94 — $186,715 82

Frais, réassurances ... $ 1, 75
Commyne de prime ... 68,46 67 — 69,974 09

Dépenses, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escomptes et intérêts ... 71,810 21

Ecourte pour paiement d'intérêt sur scrips dûs en 1866 y compris les balances ... 68,338 10 — $394,813 84

Bénéfice net ... $ 27,191 62

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Dont sont bons consolidés de la ville.
Orléans à 80 c. ... $107,200 00
Dont sont bons de la ville de la Grand'chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de Nord, à 70 c. ... 66,500 00
Dont sont bons de la ville de Grand'chemin de fer de la N.-O., des Opelousas et de l'Ouest, obligations ... 71,400 00
Flogt-ching bons de la ville de chemin de fer Pontchartrain, évalués à 70 c. ... 17,500 00
Quatre bons de l'Etat de chemin de fer des Opelousas, évalués à 80 c. ... 3,200 00
Six bons de l'Etat de chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c. ... 3,000 00
Neuf bons de l'Etat de chemin de fer de Vicksburg, S. et N. Orléans, évalués à 50 c. ... 4,500 00
Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, etc. ... 103,455 00
Prêts sur garanties ... 20,000 00
Prêts sur hypothèques ... 32,500 00
Effets à recevoir ... 11,388 36
Primes dues et on voie de la perception ... 67,172 02
Scrips d'autres Compagnies d'assurances ... 12,400 00
Montant n'ayant pas encore été payé ... 1,200 00
Somme de la ville, dûs et non recouvrés ... 13,800 00
En caisse ... 26,974 61 — $773,791 81

Le tableau qui précède est une copie exacte faite de livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 29 janvier 1866.

PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente-cinq pour cent, à partir du premier lundi de février prochain, sur pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont, en outre déclaré un dividende-scrip de trente-deux pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1865—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 10 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN C. GAINES, Vice-Président,
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Jos. G. Guiton, E. J. Hart
Henry Kendrew, Jno. C. Ricks,
H. V. Lonsdale, J. H. Stauffer,
E. Bloco, J. S. Sron,
J. C. Scroll, Thos. Sloo,
Thos A James 25 lmw—6

BANQUE DES MARCHANDS
6 octobre 1866.

CONFORMÉMENT à un acte passé, le 6 septembre de 1866, pardevant G. Le Gardeur Jr. notaire public de cette ville, des livres de souscription ont été ouverts tous les jours, au bureau de la Banque, de 9 heures de l'après midi, pour la vente de trois cent trente mille cinq cent soixante piastres (4 dollars) d'actions—pour tant de l'augmentation du capital de la dite banque, lequel sera divisé en actions de $100, payables comme suit :

Vingt pour cent au moment de la souscription et, ensuite, par appels successifs, dont il sera donné trente jours de publicité, n'excédant pas cinq pour cent par mois, jusqu'à ce que le montant de toutes les actions soit payé.

Les actions seront émises aux souscripteurs ou à leurs ordres, à mesure que les versements seront faits.

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

THS. J. DIX,
Caissier.

6 oct—lm&M J et V

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1866.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte d'intitulé "Acte pour établir un système uniforme de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 16 mars 1865—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la dite loi, à présenter les dits billets pour être payés à la Banque on au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.

J. E. MORTIMER,
Secrétaire.

Spécifiet—1m—tl 15 j

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL
Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866, savoir :
Primes sur risques d'incendie ... $116,122 20
" " de navires ... 27,214 34
" " de mer ... 32,941 56
Risques non expirés le 30 avril 1866 ... 56,541 61

En mains, primes rembours